

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

WS-Galvanal®

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**peinture industrielle
Couleur, Laque.**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	W+S GmbH Lackchemie und Aerosol-Technik	
Rue:	Am Sportplatz 5	
Lieu:	D-63791 Karlstein-Dettingen	
Téléphone:	+49 6188 9575-0	Téléfax: +49 6188 9575-30
e-mail:	info@ws-lackchemie.de	
Service responsable:	Abt. Produkt / Sicherheit	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 551-19240 GIZ-Nord Poisons Centre**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
Liquide inflammable: Flam. Liq. 1
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Mentions de danger:
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 2 de 10

P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Aerosole

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
74-98-6	propane			20 - < 25 %
	200-827-9	601-003-00-5		
	Flam. Gas 1; H220			
106-97-8	butane			20 - < 25 %
	203-448-7	601-004-00-0		
	Flam. Gas 1; H220			
141-78-6	acétate d'éthyle			10 - < 15 %
	205-500-4	607-022-00-5		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
1330-20-7	xylène			10 - < 15 %
	215-535-7	601-022-00-9		
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2; H226 H332 H312 H315			
100-41-4	éthylbenzène			1 - < 5 %
	202-849-4	601-023-00-4		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H332 H373 H304			
122-51-0	Triéthylorthoformiat			1 - < 5 %
	204-550-4			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
78-83-1	2-méthylpropan-1-ol; isobutanol			1 - < 5 %
	201-148-0	603-108-00-1		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3, STOT SE 3; H226 H315 H318 H335 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 3 de 10

Après contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures. Se nettoyer soigneusement (douche ou bain). Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Ne rien donner à boire ou à manger.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction. Extincteur à sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés: Oxydes nitriques (NO_x). Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: kieselguhr.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 4 de 10

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Précautions de manipulation: Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Eviter ce qui suit : inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matériau, riche en oxygène, comburant. Matières à éviter: Acide. Base. Agents oxydants. Papier.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Protéger contre: forte chaleur. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
78-83-1	Alcool isobutylique	50	150		VME (8 h)	
100-41-4	Ethylbenzène	20	88,4		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	
1330-20-7	Xylènes, isomères mixtes, purs	50	221		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
1330-20-7	Xylènes (mélange d'isomères)	Acides méthylhippuriques (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste
100-41-4	Ethylbenzène	Acide mandélique (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste et fin de semaine

Conseils supplémentaires

source:

8.2. Contrôles de l'exposition

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 5 de 10

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes à coques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle.
Épaisseur du matériau des gants: >0,4mm
période de latence: >480min
normes DIN/EN: EN ISO 374

Protection de la peau

Mesures de protection supplémentaires pour le corps: Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre:

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	caractéristique
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	4 °C	
Point d'éclair:	-38 °C	DIN EN ISO 1523
Limite inférieure d'explosivité:	1,7 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	10,9 vol. %	
Température d'inflammation:	273 °C	DIN 51794
Pression de vapeur: (à 20 °C)	3,2 hPa	DIN EN 12
Densité:	0,75 g/cm ³	
Durée d'écoulement:	34 (3 mm)	
Teneur en solvant:	VOCV (CH): 74,1 % VOC (EU): 677,27 g/l	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 6 de 10

10.1. Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.2. Stabilité chimique

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation. Risque d'un éclatement du récipient.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Alcalis (bases). Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Propan CL50: 56 - 80 Vol.-% (Rat , 15 min.)

Diméthylether CL50: 308 mg/L (Rat)

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
106-97-8	butane				
	inhalation (4 h) gaz	CL50 658 ppm	Rat	GESTIS	
1330-20-7	xylène				
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
100-41-4	éthylbenzène				
	orale	DL50 3500 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 15400 mg/kg	Lapin	GESTIS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 17,2 mg/l	Rat		
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
78-83-1	2-méthylpropan-1-ol; isobutanol				
	orale	DL50 > 2830 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 24 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Peut provoquer des gelures. Exerce un effet dégraissant sur la peau.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 7 de 10

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Absence de données toxicologiques.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**Toxicité aquatique
Nocif pour puces d'eau.

N° CAS	Substance	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
100-41-4	éthylbenzène					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,6 mg/l	96 h	Algen	GESTIS	
78-83-1	2-méthylpropan-1-ol; isobutanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 1430	96 h	Pimephales promelas		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 1250		Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 1439	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
74-98-6	propane	2,36
106-97-8	butane	2,89
100-41-4	éthylbenzène	3,15
78-83-1	2-méthylpropan-1-ol; isobutanol	0,79

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE). Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 8 de 10

Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
Quantité limitée (LQ): LQ2

Autres informations utiles (Transport terrestre)

: 190 - 327 - 625
: 2
: B1D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
Quantité limitée (LQ): LQ2

Autres informations utiles (Transport fluvial)

: 190 327 625

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 9 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.1



Marine polluant:

•

Quantité limitée (LQ):

See SP277

EmS:

F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

: 63, 190, 277, 327, 959

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.1

Étiquettes:

2.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

-

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

Forbidden

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

203

IATA-Quantité maximale (cargo):

150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

: -

: A1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: butane

2004/42/CE (COV):

VOCV (CH): 74,1 %

VOC (EU): 677,27 g/l

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

WS-Galvanal®

Date de révision: 06.02.2020

Code du produit: 3888

Page 10 de 10

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)